CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

CAP

Métiers de la gravure

Le titulaire du CAP métiers de la gravure se décline en 4 options. Les compétences acquises au niveau du CAP sont à compléter par une formation de niveau IV (BMA). Cette formation, liée aux métiers d'art, accorde une place importante à l'enseignement en histoire de l'art et en expression plastique. Connaissance des matériaux, des outils et matériels (étau limeur, fraiseuse, tour…), techniques de préparation et de réalisation (usinage des métaux, utilisation des acides, photogravure…), contrôle de la qualité sont notamment enseignés.

Option gravure d'ornementation :

le titulaire du CAP option gravure d'ornementation grave à la main, d'après un dessin, une ornementation sur une pièce de bijouterie ou d'orfèvrerie. Il maîtrise l'exploitation maximale du burin, il reporte le dessin sur la plaque, précise le trait à la pointe, grave en vue d'impression sur un support donné. Il vérifie la qualité de toutes les opérations effectuées par essais ou tests. Il contrôle la conformité du sujet à réaliser, de l'effet visuel terminal souhaité, de la qualité d'exécution demandée. Il assure la présentation de l'ouvrage (nettoyage, dégraissage, patine…).Il réalise également des incrustations de nacre, d'écaille,… Il maîtrise la technique du damasquinage qui consiste à incruster dans une surface métallique un filet d'or, d'argent, de cuivre pour former un motif décoratif.

Option gravure en modelé :

Le titulaire du CAP option gravure en modelé réalise à la main ou sur machine, à partir d'un dessin, un poinçon, une matrice ou un moule qui servira à fabriquer en série, des objets en bronze, argent, plastique, verre, etc. obtenus par frappe ou par injection de matière. Il intervient dans la gravure d'outils, la taille directe, … Il effectue les opérations de contrôle et les finitions spécifiques. Il assure la présentation de l'ouvrage : nettoyage, égraissage, patine, … et la maintenance de premier niveau du poste de travail.

Option marquage poinçonnage :

Le titulaire du CAP option marquage, poinçonnage est spécialisé dans la gravure de la lettre et du chiffre. Il fabrique des marques ou des tampons pour imprimer en relief, un dessin ou des initiales sur papier, cuir ou toute autre matière. Il intervient dans la gravure d'outils, la taille directe,… Il effectue les opérations de contrôle et les finitions spécifiques. Il assure la présentation de l'ouvrage : nettoyage, dégraissage, patine,… et la maintenance de premier niveau du poste de travail.

Option gravure d'impression :

Le titulaire du CAP option gravure d'impression reporte un dessin sur une plaque de cuivre par gravure directe au burin ou indirecte à l'acide. Il maîtrise les propriétés des métaux (cuivre et aciers) et leurs réactions aux acides et aux encres. Il réalise la gravure spécifique au burin et à l'eau forte, prépare les dosages, les bains, les mordants, choisit, prépare, applique les vernis ou éléments protecteurs, contrôle les temps et températures de morsure indiqués, arrête les morsures en utilisant les bains spécifiques, finit en supprimant les vernis ou protecteurs. Il vérifie la qualité de toutes les opérations effectuées par essais ou tests. Il contrôle la conformité du sujet à réaliser, de l'effet visuel terminal souhaité, de la qualité d'exécution demandée. Il assure la présentation de l'ouvrage (nettoyage, dégraissage, patine…)

Débouchés

Entreprises de bijouterie et d'orfèvrerie, industries utilisatrices de moules (plastique, verrerie…), fabriques de médailles, imprimeurs et artisans graveurs.

Accès à la formation

Après une classe de 3ème

Programme

Grille horaire (a)	1ère année	2ème année
Enseignement professionnel	333h30	312h
Enseignements professionnels et français en co-intervention (b)	43h30	39h
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention (b)	43h30	39h
Réalisation d'un chef d'œuvre(c)	87h	78h
Prévention Santé Environnement	43h30	26h
Français, Histoire-Géographie	43h30	39h
Enseignement moral et civique	14h30	13h

Mathématiques – Physique-Chimie	43h30	39h
Langue vivante	43h30	39h
Arts appliqués et culture artistique	29	26h
Education physique et sportive	72h30	65h
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation	101h30	91h
Période de formation en milieu professionnel (semaines)	6 à 7	6 à 7

(a) Volume horaire identique quelle que soit la spécialité
(b) Dotation horaire professeur égale au double du volume horaire élève
(c) Horaire donnant droit au dédoublement de la dotation horaire professeur sans condition de seuil

Enseignements professionnels

L'enseignement des arts appliqués et de la culture artistique concerne :

- l'histoire de la gravure de l'antiquité à nos jours
- les relations entre arts dits majeurs (architecture, sculpture, peinture) et l'art appliqué
- l'étude de la gravure contemporaine
- la représentation graphique de l'objet à graver (croquis, notation descriptive)
- l'étude du volume (modelage, maquette)

L'enseignement technologique et professionnel comprend :

- les différents types d'outillages à main ou mécanique et leur utilisation
- les notions de maintenance et de sécurité
- les caractéristiques des métaux (composition, caractéristiques mécaniques et chimiques)
- l'usinage des métaux (sciage, coupe, meulage)
- l'utilisation des acides (pour la gravure à l'eau forte)
- l'étude du principe de prorogation de la lumière exploitée en photogravure
- le calcul du coût de la réalisation d'une gravure.

Stages

Les "stages" appelés périodes de formation en entreprise, durent 12 semaines.
La formation en milieu professionnel doit permettre à l'élève d'acquérir et de mettre en œuvre des compétences en termes de savoir-faire et de savoir-être. Les activités confiées doivent être en adéquation avec celles qui sont définies dans le référentiel des activités professionnelles. Au cours de la deuxième année de formation, la période de formation en milieu professionnel fournit le cadre et les supports des évaluations prévues en entreprise dans le cadre du contrôle en cours de formation. Pendant la période de formation en milieu professionnel, le candidat a obligatoirement la qualité d'élève stagiaire, et non de salarié. L'élève reste sous la responsabilité pédagogique de l'équipe des professeurs chargés de la section. Ces derniers effectuent des visites au sein de l'entreprise afin d'y rencontrer le responsable de la formation et ainsi, d'assurer un suivi efficace de l'élève.

Examen

Enseignement professionnel :

- Réalisation et arts appliqués, coeff. 12
- Technologie, prévention et histoire de l'art, coeff. 4

Enseignement général :

- Français, histoire–géographie – éducation civique coeff. 3
- Mathématiques– Sciences physiques, coeff. 2
- Education physique et sportive, coeff. 1
- Langue vivante étrangère, coeff.1
- Economie familiale et sociale - législation du travail, coeff. 1

Poursuites d'études

La majorité des titulaires de CAP s'engagent dans la vie active. Pour se spécialiser davantage, ils peuvent aller en formation complémentaire (MC, FCIL) ou, tout en travaillant, obtenir une qualification professionnelle supérieure en préparant un BP ou un BM.

Principales poursuites d'études

- BMA Gravure

Pour connaitre les poursuites d'études envisageables consultez les guides régionaux.

Ou se former en Occitanie

Option A gravure d'ornementation
Tarn (81)
Albi - Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat - Antenne de Sorèze ***A***
Option B gravure d'impression
Tarn (81)
Albi - Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat - Antenne de Sorèze ***A***
Option C gravure en modelé
Tarn (81)
Albi - Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat - Antenne de Sorèze ***A***
Option D marquage poinçonnage
Tarn (81)
Albi - Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat - Antenne de Sorèze ***A***

I *formation initiale*
A *formation en apprentissage*
Internat/ Hébergement possible

En savoir plus

Retrouvez sur https://documentation.onisep.fr/

les publications disponibles (collections Diplômes, Dossiers, Parcours, Zoom sur les métiers, Pourquoi pas moi ?, Handi +)

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Education Nationale (PSY-EN).

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Toulouse

Les centres d'information et d'orientation dans l'académie de Toulouse